La jeunesse

Les communes de la CASA développent des politiques publiques en faveur de la jeunesse, concourant à l'accompagnement des parcours des jeunes vers l'autonomie. Certaines actions sont municipales, d'autres émanent des services de la CASA

- **Les jeunes et la mobilité**
  Dans le cadre des travaux de la Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles, les acteurs de cette démarche agissent concrètement pour soutenir l'autonomie et la mobilité des jeunes du territoire.
  Afin de mettre en lumière les « bons plans » de mobilité sur le territoire CASA, quatre webinaires sont disponibles en replay sur la chaine YouTube de la CASA.

Ces sessions détaillent l'ensemble des solutions de transport, couvrant :

- les abonnements jeunes et aides pour le Bus,
- les aides à l'achat et locations de Vélo,
- la Marche pour les trajets courts,
- le Covoiturage (avec prise en charge),
- La prise en charge des frais de transport pour les jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Vous retrouverez tous les détails, en scannant le Flash Code de l'affiche ou en téléchargeant la note sur les aides spécifiques

- Prévention, emploi, culture… La CASA accompagne les jeunes du territoire à travers différents dispositifs : Encourager la jeunesse

Information sur :

- Vous avez entre 16-25 ans, partez en vacances avec l'opération « SAC ADOS :
  - www.facebook.com/Sac-Ados-Alpes-Maritimes
- Vous avez plus de 16 ans, la Caf peut prendre en charge, de manière partielle, les frais pour l'obtention du BAFA - BAFD :
  - https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
  - https://www.caf.fr/allocataires/caf-des-alpes-maritimes/offre-de-service/vie-personnelle/votre-enfant-16-ans-et-et-vous-souhaitez-le-soutenir-dans-ses-projets
- Vous avez plus de 16 ans, la Caf et la CASA peuvent prendre en charge, de manière partielle, les frais pour l'obtention du BAFA - BAFD :
  - https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
  - Téléchargez le livret BAFA 2024 au format pdf
  - https://www.caf.fr/allocataires/caf-des-alpes-maritimes/offre-de-service/vie-

personnelle/votre-enfant-16-ans-et-et-vous-souhaitez-le-soutenir-dans-ses-projets